Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 31 (1886)

Heft: 12

Nachruf: Le colonel fédéral Egloff

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXIº Année.

Nº 12.

15 Novembre 1886

+ Le colonel fédéral Egloff.

Encore un deuil à enregistrer dans les rangs de nos anciens colonels fédéraux les plus distingués.

Après Jacob de Salis, c'est l'ancien colonel-divisionnaire Egloff qui disparaît de la scène, où il avait occupé si longtemps une place si marquante. Il est mort mercredi matin, 20 octobre, à Tægerweilen, dans le canton de Thurgovie. Depuis quelques semaines la maladie dont il était atteint ne laissait plus d'espoir.

En dehors de sa carrière militaire, le colonel Egloff a été membre du gouvernement thurgovien pendant plusieurs années; il a rendu également des services à la Confédération comme directeur du huitième arrondissement des postes.

Pendant la guerre du Sonderbund, il commandait une brigade de la quatrième division (colonel Ziegler), laquelle, au moyen de trois ponts de bateaux, passa du Freiamt sur le territoire lucernois le 23 novembre 1847 et attaqua les retranchements qu'occupait à Honau l'artillerie ennemie. La brigade Egloff repoussa les forces catholiques et enveloppa le village de Gislikon. Un vif combat s'engagea sur ce point. Le général du Sonderbund, de Salis-Soglio, fut blessé.

Les troupes du colonel commençant à céder devant l'opiniâtre résistance des Sonderbundiens, il réussit à leur inspirer une nouvelle ardeur et à prendre Gislikon. Ce fut la rencontre la plus sérieuse de la campagne, et elle a valu au colonel Egloff une certaine réputation.

Pendant les événements de 1856 et 1857 qui obligèrent la Suisse à garder la frontière du Rhin, le colonel Egloff commanda également une brigade.

En 1870 et 1871, lors de la guerre franco-allemande, il reçut le commandement de la l'e division, avec Bâle comme quartier-général. En 1875 il reçut le commandement de la VIe division.

Le colonel Egloff était né en 1808; il était entré en 1837 dans l'état-major fédéral et avait été promu en 1841 au grade de colonel fédéral, grade qu'il conserva jusqu'au moment où son âge avancé le força à se retirer du service.

Plusieurs journaux, entr'autres les Basler Nachrichten, demandent que son portrait soit placé dans la salle du Grand Conseil thurgovien; il y serait à côté de celui du Dr Kern, son éminent compatriote et ami de ce canton de Thurgovie, pépinière d'hommes d'élite de notre patrie suisse.

Le blindage des forts.

Sous ce titre la République française du 24 octobre publie les judicieuses réflexions ci-après, dont bon profit pourrait être fait ailleurs qu'en France :

On prête au général Boulanger l'intention de réclamer d'importants crédits pour les travaux du génie; il ne s'agirait de rien moins que de munir nos forts — forts d'arrêt, forts détachés et forts isolés — de coupoles métalliques. Pourquoi? Nous avons rendu compte des expériences qui ont été faites sur les obus chargés de matières explosives et nous avons eu l'occasion de dire que ces projectiles glissaient sur l'acier sans y produire d'autre effet qu'une longue et mince éraflure. Quand ils s'enfoncent dans les terrassements, au contraire, ils y creusent d'énormes entonnoirs, si bien que les cinq ou six mètres de terre qui recouvrent nos casemates, nos abris et nos logements de troupes seraient absolument insuffisants en cas de guerre. Les travaux qui séparent les pièces et protègent leurs servants contre les éclats d'obus seraient promptement démolis; la brèche serait ouverte en un clin d'œil. En un mot, nul fort ne pourrait résister à l'action de ces engins meurtriers.

Ces considérations ne manquent pas de valeur; est-ce à dire qu'il soit urgent de cuirasser nos forts? Nous ne le croyons pas. D'abord l'obus explosif n'est pas encore, quoi qu'on en ait dit, d'un usage facile. Les canons qui le tireront ne sont pas fondus ; ils ne sont même pas inventés. Si la guerre éclatait demain, l'obus explosif jouerait à peu près le même rôle que le canon démontable pendant la campagne des Balkans : il figurerait dans les sièges à l'état d'exception. Ensuite nous sommes profondément convaincus que l'on commettrait en tout cas une faute irréparable en consacrant des millions au perfectionnement de nos fortifications. Et voici pourquoi : pour garnir convenablement un fort de tourelles et de coupoles cuirassées, il faudrait dépenser des sommes incalculables. Les plans de forts tracés d'après ce système ont été dressés depuis lougtemps; un fort, d'après le général Brialmont, ne compterait pas moins de dix à douze coupoles armées, les unes de canons de 15 à 30 centimètres, les autres de mitrailleuses destinées à battre les glacis et les fossés.